

COMMUNICATION GRAPHIQUE ET VISUELLE

Poste n° 01 :

Professeur.e / Communication graphique et visuelle – Design d'information (2/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Graphiste généraliste aux expériences variées dans la communication visuelle (direction artistique, suivi de projets, identité visuelle, design éditorial, web design), le/la candidat.e possède une maîtrise du contexte digital, de grandes qualités d'écoute, méthodologiques et des capacités avérées pour la coordination des projets et des équipes.

Son expérience pédagogique est reconnue. Il/elle a le sens et le goût du travail en atelier.

DESCRIPTION DU COURS

La mission pédagogique du/de la professeur.e s'inscrit dans le cycle de Bachelor et de Master.

Dans le cycle de Bachelier, l'objet du cours s'organisera sur le design de l'information et la gestion de contenu dans le champ digital principalement (web et apps). Il traitera l'architecture du contenu et son organisation, la conception graphique jusqu'au design final et son prototypage. Le cours abordera tant la méthodologie que les différents outils utiles à la bonne réalisation des projets.

Dans le cycle de Master, l'objet du cours se concentrera sur le traitement graphique de l'information. Le cours a pour objectif d'accompagner les étudiant.e.s dans la réalisation d'un objet narratif qui donne à comprendre un sujet en articulant différentes figures de représentations. A cette fin, des apprentissages sous formes diverses permettront de transmettre les principes et différentes approches du traitement graphiques (Jacques Bertin, Isotype, Edward Tufte, Georgia Luppi, ...).

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'option Communication visuelle et graphique, à la vitalité et à l'évolution duquel il participe activement.

Le/la professeur.e est également appelé.e à impliquer les étudiant.e.s dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel qui contribue à la dynamique de l'option, prépare et favorise tout particulièrement l'insertion des étudiant.e.s dans le monde professionnel.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

AGREGATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR
Poste n°3 : Professeur.e / Cours pluridisciplinaires : Atelier 3/12

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU POSTE

Dans le cadre de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur en arts plastiques, visuels et de l'espace, le « **cours pluridisciplinaires : Atelier** », s'inscrit dans la logique d'un «laboratoire pédagogique». Les étudiant.e.s y sont encouragé.e.s à s'engager dans des démarches de recherche dans les champs de leur discipline, des apprentissages et des savoirs étendus afin de pouvoir progressivement expliciter les approches pédagogiques et didactiques qu'ils/elles peuvent adopter en tant qu'enseignants pour guider leurs futurs élèves dans des situations d'apprentissages favorables.

Ce cours ne vise pas l'exhaustivité disciplinaire. Il se structure à partir d'une démarche de recherche-formation à élaborer, individuellement et en collectif, dans l'alternance des cours et des pratiques de terrain (les stages). L'objectif de cette approche est de fournir aux étudiant.e.s les éléments théoriques et méthodologiques nécessaires à une intelligence de leur pratique d'enseignement en arts plastiques, éclairés par les expériences de chacun sur le terrain.

Artiste et praticien.ne actif.ve dans le domaine des arts visuels, le/la professeur.e a une **expérience pédagogique avérée au niveau de l'enseignement supérieur artistique mais aussi au niveau de l'enseignement secondaire**. Il/elle est en outre **titulaire d'un titre pédagogique** (agrégation, CAPAES ou, a minima le CAP - certificat d'aptitude pédagogique). Ce qui lui confère une double compétence : une bonne connaissance et compréhension du champ artistique et de ses enjeux et un souci de l'actualiser en permanence ; une capacité à extraire du champ disciplinaire ce qui, en rapport avec les programmes, est enseignable ainsi que les qualités et les capacités requises pour inventer et mettre en oeuvre des situations pour enseigner.

Ces orientations doivent évidemment être mises en perspective avec les enjeux de l'enseignement en général, de l'enseignement de l'art en particulier, de l'expérience esthétique et de la réflexion dans ces domaines. Sans oublier les enjeux démocratiques et d'émancipation qui les traversent.

Par ailleurs, ce **cours étant étroitement lié aux stages**, le/la professeur.e accompagne les étudiant.e.s pour exploiter au mieux cette expérience de terrain et permettre ainsi le passage du monde de l'enseignement supérieur à celui du terrain professionnel. Il/elle les soutient dans une véritable gestion de leur projet de formation en :

- définissant les objectifs du stage et en veillant à ce que le stage proposé y réponde ;
- accompagnant l'étudiant dans sa recherche de stage ;
- échangeant les informations nécessaires avec l'établissement d'accueil du stagiaire ;
- assurant un suivi de l'étudiant pendant la durée de son stage ;
- guidant et conseillant l'étudiant dans la réalisation de son rapport de stage.

De manière plus générale, le/la professeur.e a le sens de l'écoute, est capable de travailler en équipe et de composer avec la dynamique d'un groupe, en participant à une culture de coopération. Son projet pédagogique respecte, en les enrichissant d'un apport personnel, les objectifs et les méthodes développés par l'école dans le programme de l'agrégation. Outre son cours, le/la professeur.e participe aux séances de préparation collectives et s'implique dans l'organisation du programme.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 3/12 consacre 3h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

DESIGN INDUSTRIEL

Poste n°4 :

Professeur.e / Design industriel – produits et objets (2/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU COURS

Praticien actif dans le domaine du design industriel, le/la professeur.e est engagé.e et reconnu.e sur la scène de la création et de la production industrielle. Il/elle a du design industriel une vision large et fondée – tant au niveau de l'histoire et de l'actualité, que de la réflexion critique et de la pratique. Son champ d'action est à la fois ouvert et déterminé par l'exigence de « plus-value » qu'implique le métier de designer en termes artistiques et, plus largement, de création, d'innovation, de production, de durabilité, d'usage, d'éthique et de sens.

Le/la professeur.e fait preuve d'initiatives, propose de nouveaux projets dont il/elle devient responsable. Il/elle se questionne quant à la singularité et la cohérence du parcours de l'étudiant tout au long de sa formation en Master, étant entendu que sa charge se positionne dans le cours d'Atelier de 2e cycle.

Il/elle veille à rester en lien constant avec le programme pédagogique de l'atelier, et apporte une approche personnelle et complémentaire au travail de l'équipe des professeurs et assistants.

Il/elle s'applique notamment à proposer des outils de recherche artistique ; il/elle propose et s'engage à mener à bien des collaborations professionnelles extérieures.

Il/elle aborde les défis de la conception industrielle tout en intégrant les dimension liées à l'éco-conception et aux nouvelles technologies, de l'interaction design à l'optimisation des processus industriels et logistiques, tout en intégrant les nouvelles technologies.

Il/elle questionne l'étudiant sur les défis de l'évolution du métier de designer industriel, tant au niveau de l'industrie que sur un plan sociétal; il/elle associe à sa recherche tous les métiers qui gravitent autour de ce dernier (l'ingénieur, le sociologue, le graphiste, le photographe, l'artisan, l'architecte...)

Le/la professeur.e connaît et participe activement au projet pédagogique et artistique de l'option et de l'école. Il/elle fera preuve d'une disponibilité particulière concernant les missions connexes à l'enseignement ; évaluations, suivi et montage d'exposition, production de brochure interne et communication externe...

Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres options et cours artistiques avec lesquels il/elle propose des collaborations : design textile et design graphique, architecture d'intérieur et mobilier, céramique, entre autres...

Il/elle n'est pas non plus étranger.e à la formation générale dispensée aux étudiants ; le/la professeur.e favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

DESIGN TEXTILE

Poste n°5 :

Professeur.e / Design textile - Atelier (7/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU COURS

Coordination pédagogique du programme de Bachelier (1^{er} cycle)

Le/la professeur.e coordonne l'équipe pédagogique dans l'élaboration d'un programme cohérent sur les trois années du cursus, évoluant progressivement de la découverte des techniques et des enjeux culturels et sociétaux propres au textile, jusqu'à une appropriation personnelle vers des créations originales.

Elle/il assume un programme d'enseignement qui doit permettre aux étudiants d'identifier clairement les différents niveaux d'intervention possibles pour créer des textiles, de construire une démarche expérimentale et de restituer ces acquis de façon créative, à travers les différents cours et projets mis en place.

Le / la candidat/e a une pratique un/e professionnel/le du textile et une connaissance approfondie des différentes filières de ce secteur et s'intéresse aux domaines qui y sont étroitement reliés ; il / elle est en contact avec des interlocuteurs spécialisés, en Belgique et à l'international.

Il /elle a, outre un diplôme de Master dans l'enseignement supérieur artistique, une expérience de l'enseignement et un solide appétit à transmettre et partager expériences et connaissances.

Une bonne mobilité entre les activités d'enseignement et le travail de coordination est exigée, en dialogue avec l'ensemble des collaborateurs, collaboratrices au sein de l'école.

Le/la professeur.e souscrit au projet pédagogique et artistique de La Cambre, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres ateliers, cours artistiques, cours généraux et séminaires. Il/elle favorise et exploite au contraire rencontres, synergies et complémentarités.

Au-delà de l'École, le/la professeur.e est appelé.e à impliquer ses étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel, national et international, qui contribue à la dynamique de l'atelier. Il/elle prépare et favorise l'insertion des étudiants diplômés dans le monde professionnel : projets, stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires éventuelles... seront encouragés et facilités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 7/12 consacre 7h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 2h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE

Poste n° 10 :

Professeur.e / Pratique sociale et professionnelle : Communication (1/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Graphiste généraliste aux expériences variées dans la communication visuelle (direction artistique, suivi de projets, identité visuelle, design éditorial, web design), le candidat.e possède une maîtrise du contexte digital, de grandes qualités d'écoute, méthodologiques et des capacités avérées pour la coordination des projets et des équipes.

Son expérience pédagogique est reconnue. Il/elle a le sens et le goût du travail en atelier.

DESCRIPTION DU COURS

La mission pédagogique du/de la professeur.e s'inscrit dans l'année de Master 2 et l'accompagnement du projet de fin d'étude des étudiant.e.s.

Le/la professeur.e accompagnera les étudiant.e.s dans la conception, la réalisation, la mise en espace et la bonne communication de leur projet de fin d'étude.

Son champ de réflexion et d'action couvre aussi bien la production d'objets éditoriaux, d'installations ou de projets vidéo ou audio-visuels.

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'option Communication visuelle et graphique, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement.

Le/la professeur.e est également appelé.e à impliquer les étudiant.e.s dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel qui contribue à la dynamique de l'option, prépare et favorise tout particulièrement l'insertion des étudiant.e.s dans le monde professionnel.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(e.s) extérieur(e.s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

Commission de recrutement : mai 2023

Conseil de gestion pédagogique : juin 2023

Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2021.

COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE

Poste n° 11 :

Professeur / Pratique sociale et professionnelle : Design stratégique (2/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Graphiste généraliste aux expériences variées dans la communication visuelle (direction artistique, suivi de projets, identité visuelle, design éditorial, web design), le/la candidat.e possède une maîtrise du contexte digital, de grandes qualités d'écoute, méthodologiques et des capacités avérées pour la coordination des projets et des équipes.

Son expérience pédagogique est reconnue. Il/elle a le sens et le goût du travail en atelier.

DESCRIPTION DU COURS

La mission pédagogique du/de la professeur.e s'inscrit dans le cycle de Bachelor et de Master et portera sur la création et le développement d'identités visuelles ainsi que la méthodologie et les stratégies qui l'accompagne.

En Bachelier, le/la professeur.e sera amené.e à orienter sa mission vers un travail de synthèse qui rassemblera les différents savoirs acquis préalablement dans l'année (conception, typographie, dessin, représentation graphique, mise en page, et autres) auxquels une approche méthodologique et stratégique sera déployée et transmise (moodboard, positionnement, conception, iconographie, réalisation, diffusion).

En Master, le/la professeur.e approfondira cette approche dans le cadre d'un développement d'une identité visuelle plus ambitieuse, articulée sur différents supports (digitaux et papier), le tout en veillant à y déployer et y transmettre une méthodologie propre avancée.

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'option Communication visuelle et graphique, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement.

Le/la professeur.e est également appelé.e à impliquer les étudiant.e.s dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel qui contribue à la dynamique de l'option, prépare et favorise tout particulièrement l'insertion des étudiant.e.s dans le monde professionnel.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(e.s) extérieur(e.s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

Commission de recrutement : mai 2023

Conseil de gestion pédagogique : juin 2023

Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 2h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

CINEMA D'ANIMATION

Poste n° 18 :

Professeur.e / Techniques et technologies : Animation multimédia (3/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Le/la professeur.e est un professionnel de l'animation. Il/elle fait preuve d'une connaissance avérée du cinéma d'animation, de la diversité de ses formes et de ses techniques.

Son intérêt, ses compétences et sa pratique personnelle concernent principalement l'animation 2D.

Le/la professeur.e fait preuve d'une culture artistique et cinématographique large. Il/elle possède une expérience artistique et technique personnelle, et une expérience pédagogique au niveau supérieur.

Il/elle a le goût du travail en équipe et la capacité de mettre en œuvre une pédagogie différenciée, adaptée au caractère individuel de l'enseignement.

DESCRIPTION DU POSTE

Le/la candidat.e intègre l'équipe pédagogique de l'option Cinéma d'animation de La Cambre dont il/elle partage les objectifs et la méthode. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique général de l'option à la vitalité et à l'évolution duquel il est étroitement associé. Il/elle participe pleinement aux activités de l'option (évaluations, jurys, conseils d'option, etc.).

Au sein de l'atelier, le professeur est chargé des aspects suivants :

- Acquisition des fondamentaux de l'animation 2D
- Pratique des principaux logiciels d'animation
- Réflexion générale autour du timing, du découpage, du montage dans les œuvres animées.
- Initiation de liens et « passerelles » avec d'autres options et cours artistiques de La Cambre

Le/la professeur.e est également appelé.e à impliquer les étudiant.e.s dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel, national et international, qui contribue à la dynamique de l'option, prépare et favorise l'insertion des étudiants dans le monde professionnel : stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires, ... seront encouragés et facilités par lui/elle.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 3/12 consacre 3h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR

Poste n° 28 :

Assistant.e / Architecture d'intérieur : Atelier (3/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Professionnel.le actif.ve dans le domaine de l'architecture, de l'architecture d'intérieur, de la scénographie et/ou du design depuis plusieurs années, l'assistant.e est destiné.e à intégrer l'équipe pédagogique de l'option Architecture d'intérieur dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité avec le projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option. Cette complémentarité se veut une ouverture vers des personnes dont la formation ou le cursus peuvent être très différents de celui de La Cambre ou de l'enseignement de l'architecture d'intérieur ou de l'architecture en Belgique.

L'assistant.e a une connaissance approfondie de l'histoire de l'art et de l'architecture, et une pratique qui intègre les aspects culturels et historiques de la discipline ; cette pratique est aussi engagée dans des questions politiques et sociales.

Il/elle a aussi une pratique intimement liée à d'autres disciplines artistiques qu'il/elle intègre dans le processus d'analyse et de création.

Il/elle démontre, au travers de sa pratique, une bonne connaissance des outils de production et des moyens de fabrication de l'architecture, du design et/ou de la scénographie.

L'assistant.e fera le lien, développera et complétera les moyens de représentation reçus par les étudiant.e.s dans les autres cours (dessin d'architecture, CASO, ...) au sein de l'atelier, en approfondissant le travail de production et en encadrant les aspects du projet liés à la présentation et la représentation. Il/elle sera à même d'accompagner des exercices en collaboration avec d'autres options de l'école (design industriel, scénographie, etc.).

Il/elle assistera le responsable de l'option dans le suivi des étudiant.e.s de master 1 et 2 mais participera également à des lectures transversales au sein de l'atelier.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

COURS ARTISTIQUE DE SOUTIEN AUX OPTIONS

Poste n° 30 :

Assistant.e /Arts numériques : Atelier 1/10

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique du cours artistique de soutien à l'option (CASO) de 1er cycle "Arts numériques" dont il/elle partage les objectifs, les méthodes et les modes de fonctionnement. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'école et du cours des Arts numériques, dans un esprit de collaboration et de complémentarité.

Les cours s'adressent aux étudiant.e.s de deuxième année du premier cycle provenant des 17 ateliers de l'école et présentant, potentiellement, des profils et des niveaux de connaissances numériques différents. L'assistant.e s'adresse plus particulièrement aux étudiants de Communication visuelle et graphique, Typographie et Design du livre et du papier / Reliure. Son expérience professionnelle lui permet de guider de manière critique et constructive ces étudiant.e.s dans l'acquisition d'une autonomie émancipatrice dans l'usage des outils numériques de création de site web. Son ouverture artistique, son implication dans des champs plus expérimentaux du web (html2print) lui permet d'apporter aux étudiant.e.s une vision critique des domaines enseignés tant au niveau technique que culturel et artistique.

Il/elle travaille en collaboration avec les professeurs, à la fois pour le cours et pour le suivi des étudiant.e.s dans leurs travaux.

Jeune professionnel.le actif.ve depuis plusieurs années, la.le candidat.e possède une bonne expérience dans le domaine du design graphique et du web. Il/elle fait preuve d'une grande ouverture artistique, de souplesse et de facultés d'adaptation. Il/elle possède une connaissance avérée des logiciels liés au design graphique, propriétaires, libres et open sources, et maîtrise la création de site web autant au niveau de ses langages (HTML, CSS, javascript, etc.) que des systèmes de gestion de contenu (Wordpress etc).

Il/elle est capable de transmettre ses connaissances. Une expérience pédagogique réussie dans l'enseignement supérieur artistique est souhaitée.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 1/10 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

ATELIER DE CERAMIQUE

Poste n° 31 :

Assistant.e / Céramique : Atelier 3/10

PROFIL RECHERCHÉ

L'assistant.e s'intègre à l'équipe pédagogique en place, dont il/elle partage les objectifs et la méthode. Son projet s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'atelier.

Ses compétences dans le domaine de la céramique sont avérées et complémentaires des autres compétences déjà à l'œuvre dans l'atelier.

Le projet du/de la candidat.e témoignera d'une approche expérimentale de l'enseignement lui permettant de développer avec les étudiant.e.s, en fonction de leurs projets, des procédés créatifs et personnels, avec une rigueur professionnelle.

Une connaissance du milieu artistique à travers une pratique et un travail personnel est un incontestable atout.

Il/elle fait preuve d'autonomie, d'initiative et d'esprit d'équipe.

MISSIONS PÉDAGOGIQUES

L'assistant.e du cours d'atelier, au profil plus artistique, sera chargé des aspects suivants :

- il/elle assiste le professeur dans le suivi du travail artistique des étudiant.e.s, tant sur le plan de la réalisation que de la présentation et de la mise en espace ;
- il/elle participe activement aux projets de l'atelier ;
- il/elle fait preuve d'une démarche pédagogique avérée afin d'accompagner individuellement les étudiant.e.s dans leur formation tant d'un point de vue technique que conceptuel ;
- il/elle propose et organise occasionnellement des interventions, workshops, etc. afin de nourrir et élargir la formation des étudiant.e.s ;
- il/elle gère les cuissons, l'enfournement et l'entretien du matériel d'enfournement.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heures total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

CINEMA D'ANIMATION

Poste n° 32 :

Assistant.e / Cinéma d'animation : Atelier - 3/10

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e s'intègre à l'équipe pédagogique en place, dont il/elle partage objectifs, moyens et méthodes. Son projet s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'option. Ses compétences dans le domaine du cinéma d'animation sont avérées et complémentaires des autres compétences déjà à l'œuvre dans l'atelier.

En particulier, l'assistant.e fait preuve des compétences suivantes :

- Connaissance et pratique des différentes mises en œuvre de l'animation : volume, dessin, objet, ...
- Intérêt pour les nouveaux champs d'application de l'animation : i-média, installation, multi-media, ...
- Maîtrise des principaux outils informatiques employés en animation
- Sens de l'organisation, de la gestion des plannings et du matériel

Parallèlement à ces compétences, l'assistant.e fera sienne une approche expérimentale de l'enseignement pour développer avec les étudiant.e.s, et en fonction de leurs projets, des procédés créatifs et personnels, avec une rigueur professionnelle.

Une expérience dans l'enseignement supérieur est un atout.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE

Poste 33 :

Assistant.e / Communication visuelle et graphique : Atelier (1/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique du cursus dont il partage le projet pédagogique, les objectifs, et la méthode.

Il/elle assiste les professeur.e.s dans le suivi des projets d'atelier.

Il/elle est un.e interlocuteur.trice privilégié.e auprès des étudiants et fait le lien entre ceux-ci et l'équipe pédagogique.

La mission pédagogique de l'assistant.e s'inscrit dans le cycle de Bachelor et du Master.

Ses compétences dans le domaine numérique de la communication visuelle sont avérées : un profil de graphiste digital aussi à l'aise dans le domaine du graphic-design, de l'image, que du web ou du motion design est souhaité. Des compétences particulières en illustration constituent un atout.

L'assistant.e fait preuve d'un réel intérêt pour la pédagogie. Il/elle est généreux, recherche le travail en équipe, est ouvert.e au dialogue ; il/elle porte un regard critique et constructif, aime l'expérimentation et le partage des savoirs.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 1/10 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE

Poste 35 :

Assistant.e / Communication visuelle et graphique : Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique du cursus dont il partage le projet pédagogique, les objectifs, et la méthode.

Il/elle assiste les professeur.e.s dans le suivi des projets d'atelier.

Il/elle est un.e interlocuteur.trice privilégié.e auprès des étudiant.e.s et fait le lien entre ceux-ci et l'équipe pédagogique.

La mission pédagogique de l'assistant.e s'inscrit dans le cycle de Bachelor.

Ses compétences dans le domaine du motion design, de l'animation et de la narration sont avérées.

Il/elle accompagne les étudiant.e.s dans les projets de motion design en enseignant à la fois la méthodologie propre à la pratique (scénario, storyboard, animatique, etc.) ainsi que les outils numériques utilisés dans le motion design (Adobe After Effects, Adobe Premiere, sound design, ...).

Des compétences particulières en illustration et/ou design graphique constituent un atout.

L'assistant.e fait preuve d'un réel intérêt pour la pédagogie. Il/elle est généreux, recherche le travail en équipe, est ouvert.e au dialogue ; il/elle porte un regard critique et constructif, aime l'expérimentation et le partage des savoirs.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Poste n° 36 :

Assistant.e / Conservation, restauration des œuvres d'art : Atelier (2/10)

Mission et compétences

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique dont il partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode.

PROFIL

Il.elle satisfait aux exigences suivantes :

- Etre diplômé.e en conservation, restauration des œuvres d'art niveau Master), spécialité sculptures.
- Faire preuve d'expérience active dans le domaine de la conservation, restauration des sculptures polychromées en bois et éventuellement dans d'autres matériaux (pierre, plâtre, matériaux composites, ...), dans le respect du code de la déontologie régi par l' E.C.C.O.
- Faire preuve de connaissances générales des techniques d'élaboration des sculptures et de la technologie des polychromies anciennes
- Maîtriser les études stratigraphiques et si possible la méthodologie appliquée aux intérieurs historiques
- Au-delà de la pratique, le parcours du candidat témoigne d'un intérêt pour la théorie de la discipline et l'évolution du métier, ainsi que pour les produits et les méthodes actuellement utilisées dans le domaine
- Avoir la connaissance et la capacité d'analyser des documents scientifiques
- Avoir le sens de l'organisation : gestion des dossiers, des réserves et du matériel, compétences informatiques
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et à créer des contacts et des collaborations avec l'extérieur
- Faire preuve d'esprit d'initiative et d'autonomie

MISSION

- Avec le professeur responsable de l'atelier, superviser le travail pratique : accompagner les étudiant.es dans leur réflexion, tant pratique, scientifique que déontologique (de B1 à M2)
- Transmettre ses connaissances théoriques et pratiques
- Apporter son aide dans des recherches éventuelles et dans la constitution des dossiers de traitement des œuvres
- Gérer le rangement des dossiers et le matériel
- Faire le lien entre les étudiant.e.s et les professeur.e.s

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Poste n° 37 :

Assistant.e / Conservation, restauration des œuvres d'art : Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant intègre l'équipe pédagogique dont il partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode. Au-delà de sa spécialité, il est associé aux réflexions et aux activités d'apprentissage transdisciplinaires développées dans l'option.

PROFIL

Il.elle satisfait aux exigences suivantes :

- Etre diplômé.e en conservation, restauration des œuvres d'art (niveau Master), spécialité papier
- Faire preuve d'une expérience active dans le domaine de la conservation, restauration du papier et des documents graphiques, dans le respect du code de la déontologie régi par l'E.C.C.O.
- Faire preuve de connaissances générales des techniques d'élaboration des documents graphiques.
- Connaître les produits et les méthodes de conservation-restauration du papier et des documents graphiques.
- Au-delà de la pratique, le parcours du candidat témoigne d'un intérêt pour la théorie de la discipline et l'évolution du métier, ainsi que pour les produits et les méthodes actuellement utilisées dans le domaine de la conservation et de la restauration du papier et des documents graphiques.
- Avoir une aptitude à travailler en équipe
- Faire preuve d'esprit d'initiative et d'autonomie
- Avoir la connaissance et la capacité d'analyse des documents scientifiques

MISSION

- Avec le professeur responsable de l'atelier, superviser le travail pratique : accompagner les étudiant.es dans leur réflexion, tant pratique, scientifique que déontologique (de B1 à M2)
- Transmettre ses connaissances théoriques et pratiques
- Apporter son aide dans des recherches éventuelles et dans la constitution des dossiers de traitement des œuvres
- Gérer le rangement des dossiers et le matériel
- Faire le lien entre les étudiant.e.s et les professeur.e.s

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Poste n° 39 :

Assistant.e / Conservation, restauration des œuvres d'art : Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant intègre l'équipe pédagogique dont il partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode. Au-delà de sa spécialité, il est associé aux réflexions et aux activités d'apprentissage transdisciplinaires développées dans l'option.

PROFIL

Il.elle satisfait aux exigences suivantes :

- Être diplômé.e en conservation, restauration des œuvres d'art (niveau Master), spécialité Céramique et Verre
- Faire preuve d'une expérience active dans le domaine de la conservation-restauration de la céramique et du verre, dans le respect du code de la déontologie régi par E.C.C.O.
- Connaître les techniques d'élaboration de la céramique et du verre, patrimoniales et contemporaines
- Au-delà de la pratique, le parcours du candidat témoigne d'un intérêt pour la théorie de la discipline et l'évolution du métier, ainsi que pour les produits et les méthodes actuellement utilisées dans le domaine de la conservation et de la restauration de la céramique et du verre.
- Avoir la connaissance et la capacité d'analyse de documents scientifiques
- Avoir le sens de l'organisation : gestion des dossiers, des réserves et du matériel, compétences informatiques
- Avoir une aptitude à travailler en équipe et à créer des contacts et des collaborations avec l'extérieur
- Faire preuve d'esprit d'initiative, d'anticipation et d'autonomie

MISSION

- Avec le professeur responsable de l'atelier, l'assistant.e supervise le travail d'atelier de tous les étudiant.e.s dans leur réflexion, tant pratique, scientifique que déontologique (de B1 à M2)
- L'assistant.e intervient plus spécifiquement dans le programme des étudiant.e.s de B1 pour les initiations à la restauration de la céramique et du verre sur facsimilés et l'initiation à la technique du façonnage céramique par la reproduction d'un modèle archéologique.
- Transmettre ses connaissances théoriques et pratiques
- Gestion pratique des dossiers, et de la réserve de matériel
- Faire le lien entre les étudiant.e.s et les professeur.e.s

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

OPTION DESIGN INDUSTRIEL

Poste n° 41 :

Assistant.e / Design industriel – Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e s'intègre à l'équipe pédagogique du Master en place, dont il/elle partage objectifs et méthode.

Son projet s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique de l'option.

Ses compétences dans le domaine du design industriel sont avérées et complémentaires des autres compétences déjà à l'œuvre dans l'atelier.

En concertation avec l'équipe pédagogique, il/elle accompagnera les étudiants dans leurs projets désignés. En outre, il/elle sera chargé.e, en collaboration avec le professeur responsable de l'option, de participer à la communication des projets des étudiants.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

OPTION DESSIN

Poste n°44 :

Assistant.e / Dessin – Atelier 3/10

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

L'assistant.e est un.e jeune artiste actif, engagé.e dans une démarche personnelle originale où le dessin occupe une place significative. Il/elle dispose d'une culture, d'une expérience artistique et professionnelle dont il/elle peut transmettre des éléments pertinents aux étudiant.e.s qui lui sont confié.e.s. Il/elle maîtrise les divers procédés du Dessin. Il/elle se tient informé.e de l'actualité de l'art. Il/elle a le goût de la communication et il/elle s'exprime clairement. Il/elle fait preuve de dynamisme, d'écoute et d'investissement. Une expérience de l'enseignement, aussi brève soit-elle, est un atout supplémentaire.

DESCRIPTION DU POSTE

L'assistant.e dans le cours de « Dessin : atelier » fait partie de l'équipe pédagogique de l'option Dessin dont il/elle partage les objectifs et la méthode de travail. Il/elle s'associe à l'enseignement collégial dispensé dans l'atelier en secondant les professeur.e.s dans les diverses activités d'apprentissage. Il/elle a l'initiative d'exercices qui s'inscrivent dans le programme de cours. Il/elle se charge de certaines tâches administratives telles que le relevé des présences, les relations avec le secrétariat de l'École, le secrétariat des évaluations, la communication de l'atelier via les réseaux sociaux et la correspondance avec des partenaires extérieurs. Il participe à la dynamique d'atelier, comme la mise en place de l'espace de travail, la gestion des modèles, le soutien aux exercices particuliers, les visites, rencontres ou/et voyages. Après une période de formation, il/elle devrait être appelé à prendre en charge le suivi des projets personnels au niveau d'une année d'études à déterminer.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.